RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02873
Numéro SIREN : 534 088 752
Nom ou dénomination : EMERGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2022 sous le numéro de dépôt 1861

EMERGENCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 000,00 euros

Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL

534 088 752 RCS de PONTOISE

Bilan

de

l'exercice clos le 30/06/2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072020	et clos le	30062021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EMERGENCE	102 RUE HENRI BARBUSSE 95100 ARGENTEUIL
SIRET 5 3 4 0 8 8 7 5 2 0 0 0 2 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: HOLDING PATRIMONIALE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%: 0 — Bénéfice imposable à 28%: 38 508 — Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 38 120 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom — NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom — NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET CLEMENT-HUGUET 20 AVENUE VICTOR CRESSON BP 60 92130 ISSY LES MOULINEAUX *Tél:* 01 47 36 59 89	*Tél:*
OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: — Lieu: ARGENTEUIL
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: BIANAY ROBERT ROMAIN
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 102 RUE HENRI BARBUSSE 95100 ARGENTEUIL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 4 0 8 8 7 5 2 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30 06 2021 Net 3	N-1 30 06 2020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	95 132	AC	84 169	10 963	33 990
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 296	AG	4 650	646	1 314
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 201	AK	4 201		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	110 920	AU	43 142	67 779	48 350
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX	4 905	AY		4 905	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 770 578	CV		1 770 578	1 770 578
	Créances rattachées à des participations	BB	1 028 790	BC		1 028 790	1 043 372
	Autres titres immobilisés	BD		BE			171 600
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	21 193	BI		21 193	21 193
	TOTAL (II)	BJ	3 041 016	BK	136 162	2 904 854	3 090 397
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10	BY		10	91 735
	Autres créances (3)	BZ	65 528	CA		65 528	106 784
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	62	CE		62	62
	Disponibilités	CF	116 976	CG		116 976	24 232
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 116	CI		11 116	770
	TOTAL (III)	CJ	193 692	CK		193 692	223 582
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 234 707	IA	136 162	3 098 545	3 313 979

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 049 983 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° E61000 en Euros.

CABINET CLEMENT-HUGUET

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 905	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	316 186	125 688
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	180 773	232 104
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 008 864	858 091
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 023 335	1 174 516
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	548 069	683 146
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 260	87 927
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 597	124 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	319 770	368 750
	Autres dettes	EA	10 650	17 266
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 089 681	2 455 888
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 098 545	3 313 979
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 318 555	1 588 200
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		23 370

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	601 255	FH		FI	601 255	429 467
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	601 255	FK		FL	601 255	429 467
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	24 979	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 661	8 835
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	64
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	637 912	438 366
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	260 604	202 565
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 769	6 351
	Salaires et traitements*					FY	178 820	139 890
	Charges sociales (10)					FZ	62 832	53 688
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	34 756	35 505
	Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	186	65
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	550 968	438 063
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	86 944	303
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	186	1 567
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	150 431	283 234
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	150 617	284 802
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 107	33 144
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	35 107	33 144
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	115 511	251 658
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	202 455	251 960

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 390	5 180
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 390	5 180
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 568	2 536
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		22 501
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 568	25 037
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 178)	(19 857)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	16 504	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	792 919	728 348
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	612 147	496 244
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	180 773	232 104

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IG		
(3)	Dont - Credit bail mobilier *					HP	74 237	13 608
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	25 000	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	11 548	8 835
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 390
AMENDES ET PENALITES	729	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 839	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

SAS EMERGENCE

102 RUE HENRI BARBUSSE

95100 ARGENTEUIL

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 30/06/2021

CABINET CLEMENT-HUGUET
20 AVENUE VICTOR CRESSON
BP 60
92130 ISSY LES MOULINEAUX
01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant est à signaler au cours de cet exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	95 132		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 497		
Installations générales agencements aménagements divers	73 815		29 429
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 785		1 891
TOTAL	79 600		31 320
Autres participations	2 743 173		56 226
Prêts, autres immobilisations financières	21 193		
TOTAL	2 764 365		56 226
TOTAL GENERAL	2 948 595		87 546

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 497	9 497
Installations générales agencements aménagements divers			103 244	103 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 676	7 676
TOTAL			110 920	110 920
Autres participations			2 799 398	2 799 398
Prêts, autres immobilisations financières			21 193	21 193
TOTAL			2 820 591	2 820 591
TOTAL GENERAL			3 036 141	3 036 141

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	61 142	23 027		84 169
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 183	668		8 851
Installations générales agencements aménagements divers	27 231	10 320		37 551
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 849	741		5 590
TOTAL	32 080	11 061		43 142
TOTAL GENERAL	101 406	34 756		136 162

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	23 027				
Autres immob.incorporelles TOTAL	668				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 320				
Matériel de bureau informatique mobilier	741				
TOTAL	11 061				
TOTAL GENERAL	34 756				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 028 790	0	1 028 790
Autres immobilisations financières	21 193	0	21 193
Autres créances clients	10	10	
Personnel et comptes rattachés	312	312	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 896	13 896	
Débiteurs divers	51 320	51 320	
Charges constatées d'avance	11 116	11 116	
TOTAL	1 126 637	76 654	1 049 983

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	350 010	52 047	297 963	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	673 326	200 163	449 603	23 560
Emprunts et dettes financières divers	191 898	191 898		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 260	75 260		
Personnel et comptes rattachés	27 796	27 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 796	50 796		
Impôts sur les bénéfices	10 628	10 628		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 214	18 214		
Autres impôts taxes et assimilés	5 162	5 162		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	319 770	319 770		
Groupe et associés	356 171	356 171		
Autres dettes	10 650	10 650		
TOTAL	2 089 681	1 318 555	747 566	23 560
Emprunts souscrits en cours d'exercice	138 432			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	281 580			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 000.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 998
Dettes fiscales et sociales	52 912
Autres dettes	320
Total	116 567

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 116
Total	11 116

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestation de services	601 255
Total	601 255

Répartition par secteur géographique	Montant
France	601 255
Total	601 255

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations[3]
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL ETABLISSEMENTS LABICHE	7 622	127 454	100.00	461 604	461 604			680 164	7 798		
- SARL LES AMBULANCES GEFER	18 294	165 428	100.00	592 414	592 414			596 449	40 239	35 000	
- SARL AMBULANCES ARC EN CIEL	37 000	31 674	100.00	224 750	224 750			1 980 295	41 338	25 000	
- SCI MAISON B2R	1 000	402	95.00	950	950			32 975	402		
- SAS LGE			95.00								
- SARL DELTA AMBULANCES	7 600	226 945	95.00	183 200	183 200			601 255	180 773	33 250	
- SARL AIR ASSISTANCE AMBULANC	8 000	164 981	95.00	302 800	302 800			1 250 329	46 784	42 750	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL RUEIL 92 AMBULANCES	223 743		50.00								
- SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES	84 636		49.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	4 390	
Total	4 390	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	729	
- Autres charges diverses	8 839	
Total	9 568	

EMERGENCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL
534 088 752 RCS de PONTOISE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31/12/2021

L'an Deux Mille Vingt-et-un, le Vendredi Trente-et-un Décembre, à Neuf heures, les actionnaires de la Société EMERGENCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre remise par courrier électronique en date du 13 Décembre 2021.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Robert BIANAY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- rapport du Commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, le rapport du Commissaire aux comptes, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2021,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2021,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions proposées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 180 773 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 316 186 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 180 773 €

Affectation :

- Au titre de la réserve légale : 9 039 €
- A titre de dividendes : 40 000 €
  dont, à l'action de préférence de catégorie AP1 : 20 000 €
  dont, à l'action de préférence de catégorie AP2 : 20 000 €
- Report à nouveau : 447 920 €

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées, à titre de dividendes, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2020	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2019	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2018	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 20 000,00 euros, sur l'action de préférence « AP1 », et de 20 000,00 euros sur l'action de préférence « AP2 ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 01/01/2022.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) du 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – Pouvoir en vue des formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Les Associés

EMERGENCE

102, rue Henri Barbusse

95 100 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels – Exercice clos le 30 juin 2021

Michel Rouchy
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1 bis, avenue de Gravelle
94 220 Charenton-Le-Pont
TEL : 01.43.75.77.90

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2021

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée EMERGENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société EMERGENCE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comprennent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, dans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont par fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton, le 14/12/2021

Michel ROUCHY
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement	95 132	84 169	10 963	33 990
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 296	4 650	646	1 314
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 201	4 201		
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	110 920	43 142	67 779	48 350
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	4 905		4 905	
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 770 578		1 770 578	1 770 578
	Créances rattachées à des participations	1 028 790		1 028 790	1 043 372
	Autres titres immobilisés				171 600
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	21 193		21 193	21 193
	Total II	3 041 016	136 162	2 904 854	3 090 397
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	10		10	91 735
	Autres créances	65 528		65 528	106 784
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	62		62	62
	Disponibilités	116 976		116 976	24 232
	Charges constatées d'avance (3)	11 116		11 116	770
	Total III	193 692		193 692	223 582
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 234 707	136 162	3 098 545	3 313 979

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 049 983
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	500 000	500 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	11 905	300
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	316 186	125 688
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	180 773	232 104
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	1 008 864	858 091
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 009 379	1 151 146
	Concours bancaires courants	13 957	23 370
	Emprunts et dettes financières diverses	548 069	683 146
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 260	87 927
	Dettes fiscales et sociales	112 597	124 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	319 770	368 750
	Autres dettes	10 650	17 266
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 089 681	2 455 888
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 098 545	3 313 979
	(1) Dont à moins d'un an	1 318 555	1 588 200

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	601 255		601 255	429 467
Chiffre d'affaires NET	601 255		601 255	429 467
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			24 979	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 661	8 835
Autres produits			16	64
Total des Produits d'exploitation (I)			637 912	438 366
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			260 604	202 565
Impôts, taxes et versements assimilés			13 769	6 351
Salaires et traitements			178 820	139 890
Charges sociales			62 832	53 688
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 756	35 505
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			186	65
Total des Charges d'exploitation (II)			550 968	438 063
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			86 944	303
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	186	1 567
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	150 431	283 234
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	150 617	284 802
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	35 107	33 144
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	35 107	33 144
2. Résultat financier (V-VI)	115 511	251 658
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	202 455	251 960
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 390	5 180
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	4 390	5 180
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 568	2 536
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 501
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	9 568	25 037
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 178-	19 857-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 504	
Total des produits (I+III+V+VII)	792 919	728 348
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	612 147	496 244
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	180 773	232 104
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	74 237	13 608
: Redevance de crédit bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	25 000	
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SAS EMERGENCE

102 RUE HENRI BARBUSSE

95100 ARGENTEUIL

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 30/06/2021

CABINET CLEMENT-HUGUET
20 AVENUE VICTOR CRESSON
BP 60
92130 ISSY LES MOULINEAUX
01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant est à signaler au cours de cet exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	95 132		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 497		
Installations générales agencements aménagements divers	73 815		29 429
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 785		1 891
TOTAL	79 600		31 320
Autres participations	2 743 173		56 226
Prêts, autres immobilisations financières	21 193		
TOTAL	2 764 365		56 226
TOTAL GENERAL	2 948 595		87 546

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 497	9 497
Installations générales agencements aménagements divers			103 244	103 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 676	7 676
TOTAL			110 920	110 920
Autres participations			2 799 398	2 799 398
Prêts, autres immobilisations financières			21 193	21 193
TOTAL			2 820 591	2 820 591
TOTAL GENERAL			3 036 141	3 036 141

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	61 142	23 027		84 169
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 183	668		8 851
Installations générales agencements aménagements divers	27 231	10 320		37 551
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 849	741		5 590
TOTAL	32 080	11 061		43 142
TOTAL GENERAL	101 406	34 756		136 162

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	23 027				
Autres immob.incorporelles TOTAL	668				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 320				
Matériel de bureau informatique mobilier	741				
TOTAL	11 061				
TOTAL GENERAL	34 756				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 028 790	0	1 028 790
Autres immobilisations financières	21 193	0	21 193
Autres créances clients	10	10	
Personnel et comptes rattachés	312	312	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 896	13 896	
Débiteurs divers	51 320	51 320	
Charges constatées d'avance	11 116	11 116	
TOTAL	1 126 637	76 654	1 049 983

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	350 010	52 047	297 963	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	673 326	200 163	449 603	23 560
Emprunts et dettes financières divers	191 898	191 898		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 260	75 260		
Personnel et comptes rattachés	27 796	27 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 796	50 796		
Impôts sur les bénéfices	10 628	10 628		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 214	18 214		
Autres impôts taxes et assimilés	5 162	5 162		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	319 770	319 770		
Groupe et associés	356 171	356 171		
Autres dettes	10 650	10 650		
TOTAL	2 089 681	1 318 555	747 566	23 560
Emprunts souscrits en cours d'exercice	138 432			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	281 580			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 000.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 998
Dettes fiscales et sociales	52 912
Autres dettes	320
Total	116 567

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 116
Total	11 116

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestation de services	601 255
Total	601 255

Répartition par secteur géographique	Montant
France	601 255
Total	601 255

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL ETABLISSEMENTS LABICHE	7 622	127 454	100.00	461 604	461 604			680 164	7 798		
- SARL LES AMBULANCES GEFER	18 294	165 428	100.00	592 414	592 414			596 449	40 239	35 000	
- SARL AMBULANCES ARC EN CIEL	37 000	31 674	100.00	224 750	224 750			1 980 295	41 338	25 000	
- SCI MAISON B2R	1 000	402	95.00	950	950			32 975	402		
- SAS LGE			95.00								
- SARL DELTA AMBULANCES	7 600	226 945	95.00	183 200	183 200			601 255	180 773	33 250	
- SARL AIR ASSISTANCE AMBULANC	8 000	164 981	95.00	302 800	302 800			1 250 329	46 784	42 750	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL RUEIL 92 AMBULANCES	223 743		50.00								
- SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES	84 636		49.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	4 390	
Total	4 390	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	729	
- Autres charges diverses	8 839	
Total	9 568	